



InfoLettre N°7

Avril 2019

En Avril ne te découvre pas d'un fil dit-on ! Il est vrai que les jours défilent et s'inscrivent dans un climat changeant Nous voici donc au printemps. S.M.B.S ne lâche pas le fil de ses actions pour autant.

Actualité :

Tout s'organise pour accompagner au mieux les familles accueillies, et les choses suivent leurs cours.

Musthaq et Lilian suivent leur cours de français "officiels" à Ambérieux ainsi que leurs cours d'éducation civique à Bourg en Bresse.

Les dossiers de demande d'asile de la famille Ousman ont été enregistrés à l'Ofpra. Ils vont pouvoir faire renouveler leur attestation de demandeur d'asile pour un an à la préfecture de Bourg-en-Bresse.

Le 29 Mars : Dans le cadre du Secrétariat Général aux Affaires Régionales (Rhône Alpes Ardèche et Auvergne) (S.G.A.R.) Aziz et Emmanuelle se sont rendus au château de Chazey, pour représenter le collectif auprès des élèves de « Sciences-Po ». Ce temps a permis d'échanger sur les différents modes d'actions de solidarité en milieu rural et de glaner des informations multiples, de rencontrer des partenaires éventuels pour élargir les possibles du futur.

Le 5 avril, la projection du film « les nouveaux habitants » (à Saint-Benoît) a permis d'ouvrir un riche temps d'échanges ; Tant sur le contenu du documentaire visionné que sur les actions du collectif.

Cette soirée s'est agrémentée d'un copieux buffet garni de multiples denrées, charcuteries, fromages, gâteaux fort appétissant(e)s, réalisé(e)s et offertes par des membres et des sympathisants du collectif.

La recette totale de la soirée est de 833,40€
Somme qui se décompose comme suit:

- entrées: 350,10€ (pour autour de 70 participants, organisateurs compris)
- Plats à 5,00€: 366,80€
- Bar: 116,50€

A cette somme de 833,40€ il faudra déduire les dépenses:
Frais de déplacement réglés aux réalisateurs du film: 150,00€ + facture Daillon
Au total le bénéfice net devrait tourner autour de 600,00€.

Cette recette renfloue, en partie, les caisses du collectif et nous vous en remercions vivement .

Projet à venir :

Nous avons besoin de vous : et S.M.B.S n'est pas frileux !

Comme nous l'avons annoncé lors des dernières infolettres ou infos laissées sur le blog : Le collectif va « muter » en association loi 1901.

L'assemblée constitutive aura lieu le vendredi 03 Mai à 18h30

à la salle des fêtes de Groslée 01300.

Un groupe de 6 membres du collectif à élaboré une proposition de statuts et un règlement intérieur pour cette future association. Le vendredi 3 mai, tous ensemble, nous échangerons sur ces documents, les compléterons si besoin et les adopterons.

Vous êtes tous cordialement invités à cette assemblée.

Tout reste à peaufiner ou à structurer, alors bienvenue aux personnes désireuses de profiter de cette occasion pour renforcer les rangs et conserver une belle énergie collégiale.

Depuis plus d'un an que le collectif s'est constitué, nul n'a «chômé».

Nous avons tiré un bilan de ce qui s'est fait, en vue d'améliorer les performances sur tous les plans des diverses actions à mener, des secteurs à développer, afin que chacun(e) trouve sa place, puisse s'y impliquer en fonction de ses capacités et de ses compétences.

A vos agendas :

Le 3 mai, 18h30 Salle des fêtes de Groslée, Assemblée constitutive de notre future association (voir ci-dessus)

A bientôt, cordialement

Pour le collectif SMBS

Clôdine .D.P

Rappels

**Notre adresse mail de contact : smscontact@free.fr
Le blog du collectif : <https://blog-smbs.frama.site>**

**Notre adresse postale :
Collectif 'Solidarité Migrants Bugey Sud' Mairie de
Saint-Benoit
01300-GROSLEE-SAINT-BENOIT**